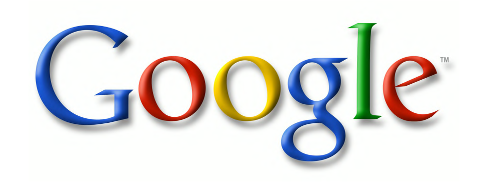


A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

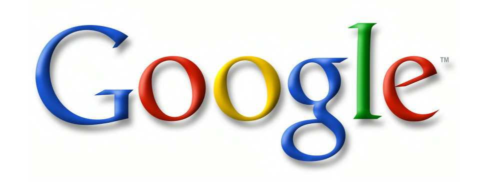
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

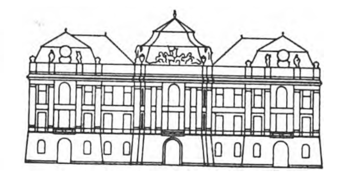
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

61.M.75



Digitized by Google

Gi. M. 75.

Digitized by Google

Donné à la bibliothèque impériale
de Vienne par l'auteur
Francisque Michel

Digitized by Google

EXAMEN CRITIQUE

DE LA

DISSERTATION

SUR

Le Roman de Roncevaux.

Digitized by Google

Tiré à cent exemplaires.

Digitized by Google

EXAMEN CRITIQUE

DE LA

DISSERTATION DE M. HENRI MONIN

SUR

Le Roman de Roncevaux

PAR FRANCISQUE MICHEL.



PARIS.

CHEZ SILVESTRE, LIBRAIRE,

RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.

1832.

Digitized by Google





Digitized by Google

Examen Critique.

DISSERTATION

SUR LE ROMAN DE RONCEVAUX,

PAR H. MONIN,

Élève de l'École normale (1).

L'étude des monumens de notre ancienne littérature se poursuit avec ardeur. La vieille Université elle-même, renonçant, pour la première fois, à ses banalités grecques et latines, a permis à l'un de ses fils de porter des regards investigateurs sur un roman du cycle de Charlemagne. C'est un progrès immense et qui mérite d'être remarqué.

On sait quelle était la renommée de Roland et de la bataille de Roncevaux dans toute l'Europe pendant tout le moyen âge. Il existe sur ce sujet un roman fort curieux, d'environ 8000 vers, intitulé *li Romans de Roncisvals*. C'est cet ouvrage dont M. H. Monin essaie de donner une idée, au moyen d'une analyse détaillée et de quelques longues citations, et qu'il examine ensuite, tant en lui-même que dans ses rapports avec l'histoire.

Voici le canevas de ce roman:

Charlles, li rois à la barbe grifaigne
Six ans toz plenz a esté en Espaigne;

il l'a conquise toute entière excepté Saragosse que tient Marsile qui *Mahomet sert*. Ce roi, épouvanté de son isolement au milieu de l'Espagne conquise, demande conseil à ses *barons*. Aucun d'eux ne sait quel parti il faut prendre; enfin Blankardin, le plus sage *baron* de Marsile se lève, et lui conseille d'envoyer à Charlemagne un ambassadeur avec divers présens pour engager cet empereur à se retirer d'Espagne; « Si ce

---

(1) Paris, imprimé par autorisation du Roi à l'Imprimerie Royale. MDCCCXXXII, un volume in-8° de huit feuilles et demie.

Digitized by Google

chrétien veut des ôtages, ajoute-t-il, envoyez-lui-en quinze ou vingt, parmi lesquels je m'engage à mettre mon fils; s'il les fait décapiter, le malheur sera moins grand que si nous perdions l'Espagne. » La proposition de Blankardin est agréée. Il est envoyé à Charlemagne avec neuf collègues, *qui sage sunt des lois*. Blankardin trouve à Cordoue l'empereur et son armée. Le conseil des barons est rassemblé; Blankardin fait ses propositions, Charlemagne fait les siennes; il n'y a plus qu'à renvoyer un ambassadeur au roi Marsile.

Mais bien des ambassadeurs ont été envoyés à ce roi, et tous ont été tués par ce traître païen. Alors, au milieu d'un silence solennel, les *preux* se lèvent et demandent à être envoyés. Roland propose Ganelon de Mayence, second mari de sa mère. Les Français applaudissent à ce choix; Mais Ganelon, redoutant la mort, est furieux contre Roland et jure de s'en venger. Il part, contraint par les menaces terribles de son empereur. En route, il est questionné par Blankardin qui rapporte à Marsile tout ce qu'il en a pu tirer. Celui-ci, à l'arrivée de Ganelon à Saragosse, se sert de sa haine contre Roland, de son amour pour les richesses, de sa crainte de la mort, pour le décider à une infâme trahison. L'ambassadeur infidèle enseigne à Marsile comment il pourra faire périr sans danger Roland et les autres pairs : il n'a qu'à attaquer l'arrière-garde des Français au passage des Pyrénées. Les douze pairs ne peuvent manquer de s'y trouver: une fois que Charlemagne les aura perdus, sa puissance sera détruite à jamais. Le traître part chargé des présens de Marsile et des *barons* sarrasins; arrivé auprès de l'empereur, il lui annonce que Marsile accepte ses conditions, et il lui amène vingt ôtages. Alors Charlemagne reprend sa route vers la France. Roland, malgré de sinistres pressentimens, commande l'arrière-garde composée de vingt mille hommes d'élite; il a sous lui les plus braves guerriers de l'armée de son oncle, Olivier, Turpin, Garnier, etc.

Le lendemain fut le jour de la bataille de Roncevaux. Au moment où elle va commencer, Olivier propose à Roland de sonner de son fameux cor d'ivoire, pour être secouru par Charlemagne. Roland s'y refuse avec indignation. Bientôt après commence un terrible combat dans lequel le neveu et le frère de Marsile sont tués ainsi qu'un roi de Barbarie; cependant, malgré leurs beaux faits d'armes, les Français sont accablés



Digitized by Google

par le nombre. Roland alors se décide à sonner du cor ; mais Olivier lui répond ironiquement qu'il ne le veut pas. Enfin, ils sont d'accord et Roland sonne avec une telle force qu'il se fait entendre à quinze lieues de là. Charlemagne, sourd aux raisonnemens de Ganelon qui cherche à l'en détourner, s'élance au secours de son arrière-garde ; mais il arrive trop tard : Roland, Olivier, Turpin, Garnier et tous leurs soldats sont morts.

Marsile, revenu à Saragosse, privé d'un bras par Roland, appelle à son secours Baligant, émir du grand Caire. Il se livre une seconde bataille de Roncevaux où les Chrétiens sont vainqueurs ; Saragosse est prise.

Le roman est terminé par le récit du supplice de Ganelon, qui est tiré à quatre chevaux.

Venons maintenant à l'examen du texte des citations et des notes qui l'accompagnent.

Pag. 4, lig. 13. M. Monin traduit ainsi le vers 3 de cette page : « Il ne trouve bourg ni château qui ne s'en lamente. » C'est une erreur. Le *qu'il n'enplagne* du texte signifie *qu'il n'aplanisse*.

Pag. 7, vers 2. *Par celle barbe dont li poils est ferans.* Ce dernier mot peut signifier *pommelé*, ainsi que le dit Du Cange dans son Glossaire, au mot *Ferrandus ;* il peut encore vouloir dire *gris*, comme le marque M. de Roquefort dans le sien, tome I, page 590, col. 1, mais je ne pense pas qu'il doive être pris pour le mot latin *feriens*, frappant, piquant.

Pag. 9, vers 2. Otez le guillemet final, ainsi que celui qui précède le vers 3 et placez-en un à la fin de ce dernier vers que M. Monin n'a pas compris. Car il signifie non pas que Charlemagne sortira d'Espagne en *fanfaron* ou en *vaurien*, mais bien qu'*il ne sortira d'ici* (d'Espagne) *que* pour aller *dans* le royaume de *Baligant* (l'Égypte). Mettez deux points et un guillemet initial au milieu du vers 4, et terminez-le par un point d'interrogation. Même page, vers 5, *nès* ne signifie pas *même*, mais *pas même*.

Pag. 11, vers 12. *Fiez* signifie *fiefs* et non *fidélité*.

Pag. 19, vers 4. *Sel*, lisez *s'el*. Cette faute se trouve dans toutes les citations de M. Monin. De même lisez *j'el* au vers 12 de cette page ainsi que dans toutes les autres où ce mot se trouve.

Digitized by Google

Pag. 29, vers 6, note 2. Aux passages tirés de la Chronique de Turpin et du *Roman du comte de Poitiers* (1), on peut ajouter celui-ci qui se trouve dans *les Enfances Ogier*, par le roi Adam :

Celui jour n'a pas Ogiers séjorné,
En son poing tint le branc d'acier *letré*.

[Manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7548-3, fol. XXIII, r°, vers 14 (2).]
et celui-là qu'on lit dans le *Roman du Renard :*

Del fore tret le branc *letré*.

(Tome III, page 284, en note.)

Pag. 29, vers 8. L'expression *gremmez à or* qui est ici. appliquée à un heaume, semble signifier *couvert d'inscriptions* ou *d'arabesques d'or* (γραμμα) et non *incrusté d'or*.

Pag. 33, vers 21 et 22. *Nes* et *ges*, lisez *n'es* et *g'es*. Même observation pour un des mêmes mots dans l'antépénultième vers de la page 110.

Pag. 33, vers 24 et 25; pag. 34, vers 1 et 2.

Tant i trouvasmes Sarrazins et Persans,
Tors et Hermins, Arrabis et Jahans,
Et Esclavons et les Amendians
Et ceux de Lude et tous Augoulans.

En citant ces vers, M. Monin les accompagne de notes dans lesquelles il nous dit qu'*Hermins* signifie *Arméniens*, ce qui est vrai, et que *Jahans*, *Amendians*, *Augoulans* sont des noms de peuples, imaginés sans doute par les romanciers, ce qui me paraît peu probable. Les romanciers, tout ignorans qu'ils étaient d'histoire et de géographie (3), donnaient, quoique indistinctement aux infidèles qu'ils supposaient avoir été

(1) Ce joli roman a été publié en 1831, par le libraire Silvestre, en un volume in-8°, tiré à cent vingt-cinq exemplaires, numérotés à la presse.

(2) Voyez aussi fol. XXXIII, r°, vers 19, fol. LIII, r°, vers 3, fol. LVII, r°, vers 1, fol. LXXVII, r°, vers 16, et v°, vers 7, etc.

(3) Ceci n'a nullement besoin d'être prouvé. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de citer pour exemple deux vers du *Roman*

Digitized by Google

vaincus par les héros de leurs poëmes, les noms que la tradition avait conservés, ou que les Croisés citaient dans le récit des guerres d'outre-mer. C'était un moyen sûr pour faire impression sur leurs lecteurs ou auditeurs, et nos vieux rimeurs n'avaient garde de le négliger. Ceci posé, nous allons essayer de déterminer la signification de quelques uns de ces noms. *Jahans* veut dire ici, ou les sujets du Prêtre *Jehan*, ou les *Géants* dont il est parlé dans le passage suivant que nous demandons la permission de rapporter ici en entier, eu égard à son importance : il est tiré de *li Jus de S. Nicolai*, par Jean Bodel d'Arras, vers 225 (1) :

CONNARS (li crières.)

Oiiés, oiiés, oiés, signeur,
Oiés vo preu et vo honneur;
Je fac le ban le roy d'Aufrike.
Que tout i viegnent, povre et rique,
Garni de leur armes par ban.
De le terre le Prestre *Jehan*
Ne remaigne jusques al Coine (2).
D'Alixandre (3), de Babiloine (4)
Li Kenelieu, li Achopart (5),

---

de Vespasien aliàs *de la Prise de Jérusalem*. L'auteur y dit de l'historien Josèphe que

Il fu molt sages clers et cortois et sachans,
Si seut très bien escrire et latin et romanc.

(Ms. de la Bibliothèque Royale, n° 7595, fol. CCCLXXXIIII, v°, col. II, vers 23.)

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, fonds de La Vallière, n° 81, *olim* 2736. M. Monmerqué fait actuellement imprimer ce *jeu* à petit nombre pour la société des Bibliophiles français dont il est l'un des membres les plus savans, comme l'un des plus actifs. Les vers que nous citons commencent à la page 17 de cette édition.

(2) Iconium, ville de la Lycaonie, maintenant appelée *Konieh*, et chef-lieu d'un pachalik de ce nom qui est situé dans la Turquie asiatique entre Anatoli, Sivas, Merach, Adana et Itchil.

(3) Alexandrie, en Égypte.

(4) Le Caire.

(5) Peuple qu'Albert d'Aix nomme *Azopart*, et sur lequel il donne de curieux détails dans son *Historia Hierosolimitanæ expeditionis*, lib. VI et VII (*Gesta Dei per Francos*, tomus I, p. 287, XLVI et p. 305, XXXIX, et *Bibliothèque des Croisades*, par M. Michaud, partie I, page 60.)

Digitized by Google

Tout vegnent garni ceste part,
Et toute l'autre gent grifaigne.
Séurs soit quiconques remaigne
Que li rois le fera tuer.
N'i a plus, or poés huer.

LI ROIS à Auberon.

Diva ! ies-tu chaiens, Auberons, mes courlieus ?

AUBERONS.

Sire, véés me chi, ne vous sui mie eskiex.

LI ROIS.

Auberon, au bien courre soies entalentiex,
Va-moi partout semonre *Gaians* et Queneliex,
Etc.

Quant à *ceux de Lude*, qui ne sont peut-être autres que les *Lutis*, dont il est question dans plusieurs passages d'anciens romans, entr'autres dans ceux-ci :

Ci vous lairons de Charlon au fier vis,
Si vous dirons de Turcs et d'Arrabis
Et de Persans, d'Achopars, de *Lutis*,
Etc.

(*Les Enfances Ogier,* par Adenès, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7548-3, fol. xv, v°.)

Ainsi fu fait, com je ci vous devis.
Arrière repaire l'ensaigne Saint-Denis ;
Mais ains que Charles ait ses gens recueillis
I ot tant mors de Turs et d'Arabis
Et de Commains (1), de Persans, de *Lutis*
C'on péust estre dou véoir esbahis,
Etc.

(Id. ibid. fol. xxv, r°.)

---

(1) Comans, nation d'origine tartare, qui occupait, en 1200, les contrées situées entre le Dnieper et le Danube. En 1250, les Comans furent chassés de leurs demeures par les Tartares, et les débris de la nation se réfugièrent en Hongrie, où il en existait encore des restes dans le XVe siècle.

On a ignoré, jusqu'à ces derniers temps, à quelle race appartenaient les Comans, et quel langage ils parlaient. Un vocabulaire latin, persan et coman, ayant été trouvé à Venise, dans la Bibliothèque du célèbre Pétrarque, M. Klaproth l'a publié dans le troisième volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie,* et il a été reconnu que les Comans parlaient un dialecte turc.

Digitized by Google

A ăus rassamblent et Persans et *Lutis*
Et li Coumain et li Amoravis (1),
Etc.

(Id. ibid. fol. xxxvi, r°. Vers 9.)
il est vraisemblable que ce sont les Lydiens (Λυδοί.) Nous sommes confirmés dans cette opinion par le passage suivant :

N'onc ne la pot tenir Crésus,
Qu'el n'el tornast et jus et sus,
Qui refû roi de toute *Lyde*.

(*Roman de la Rose*, édit. de Méon, t. II, p. 111, vers 6513.)

Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, trouver quels étaient les véritables noms des peuples que l'auteur du *Roman de Roncevaux* appelle *Amendians* et *Augoulans ;* mais nous le répétons, il nous paraît probable qu'ils n'ont pas plus été imaginés par les romanciers que ceux d'*Arabes*, de *Persans*, d'*Escler* (2), de *Wandres* (3), d'*Amoravis*, *etc.*, qu'on rencontre à tout instant dans les romans du cycle carlovingien.

Pag. 34, vers 14. Otez la virgule qui partage ce vers.

Pag. 35, vers 15. Il eût peut-être été curieux de dire à propos de *Gautiers de Hui* dont il est question dans le *Roman*

---

(1) Amis, dist-il, vienent dont Barbarin,
Turc et Persan et li *Amoravin*.

(*Roman d'Ogier*, par Raymbert de Paris, Ms. de la Vallière, n° 78, *olim* 2729.) *Amoravis* est évidemment une altération d'*Almoravides* (ou *Almorabits*, المرابطون) nom d'une famille de princes musulmans d'Afrique, qui, après avoir fondé l'empire de Marok, passèrent, à la fin du onzième siècle, en Espagne et l'occupèrent pendant quelque temps.

(2) Ce nom qui se trouve dans *les Enfances Ogier*, par Adenès, Ms. de la Bibliothèque Royale, n° 7548-3, fol. I, r°, vers 12, fol. XVII, v°, vers 8, et fol. XXXIX, v°, vers 25, etc., et dans le *Roman de Vespasien*, Ms. déjà cité, fol. CCCLXXXI, v°, col. I, vers 27, se lit aussi dans le *Roman de Mahomet* (Paris, Silvestre, 1831, in-8°, pag. 80), où il a donné lieu à une note curieuse.

(3) Vandales. Un auteur du XIIIe siècle les range parmi les Sarrasins : « une autre fois, (dit-il), que uns Vandres (che sunt gens Sarrasines) iscirent d'une des parties d'Aufrique, etc. » (*La Vie saint Nicholai*, Ms. de la Bibliothèque Royale, n° 7023, imprimée à la suite du *Jeu de saint Nicolas* déjà cité. *Voy.* pag. 258 de cette édition.)

Digitized by Google

de Roncevaux et qui est nommé dans ce vers, que Huy est un village dans le Condroz, sur la rive droite de la Meuse, célèbre par l'abbaye de *Neufmoutier* qu'y fonda Pierre l'Ermite à son retour de la Terre-Sainte, en 1102, et où ses restes furent transportés en 1242.

Pag. 58, vers 12 et pag. 107, vers 29. A propos de *corgies*, *coriges*, verges, il eût été intéressant, ce me semble, de rechercher si *corriger quelqu'un* ne signifie pas, étymologiquement parlant, *frapper quelqu'un de verges*, plutôt que le *faire revenir à bien*.

Pag. 59, vers 14. Remplacez par une virgule le point qui termine ce vers et traduisez le mot *fors* qui commence le vers suivant par *excepté*. Au reste cette erreur est réparée par la ponctuation du même passage dans les variantes, pag. 108.

La partie du volume qui suit cette analyse est consacrée à l'examen de plusieurs questions importantes sur ce roman en particulier et sur tous les romans du cycle carlovingien ; ce dont M. H. Monin s'acquitte avec beaucoup de science, d'esprit et de jugement. Cependant, nous releverons une faute légère qui s'est glissée dans cette dissertation d'ailleurs si riche de faits et d'observations neuves et intéressantes.

Pag. 74. Comme M. Paris (1), qu'il a suivi en cette occasion, M. Monin attribue à un prieur de Vienne ce qui appartient à Geoffroi, prieur du Vigeois, près Limoges.

Pag. 84. Aux détails sur les faits et gestes d'Oger le Danois, on peut ajouter les suivans.

Il était Frison et n'a été surnommé le Danois que parce que les romanciers confondaient le Danemarck et la Frise. Ses aventures, dont le dénouement a été, dans le dixième ou le onzième siecle, écrit en latin sous le titre de *Convertio Othgerii militis et Benedicti ejusdem socii* [manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Saint-Germain-des-Prés, n° 1607, *olim* 770, in-16, sur parchemin, fol. 117, r°—124, v° (2)],

---

(1) Voyez l'*Examen critique du roman de Berte aux grands pieds*, inséré dans le numéro du *Cabinet de Lecture* du 9 juin 1832. Depuis, cet article a été considérablement augmenté et réimprimé en un petit volume in-12, tiré à cinquante exemplaires, qui se trouve chez Silvestre, rue des Bons-Enfans, n. 30.

(2) Ce manuscrit a été exécuté par plusieurs mains. L'écriture de l'ouvrage dont nous faisons ici mention paraît être du onzième

Digitized by Google



ont été mises deux fois en rimes françaises durant le treizième siècle, par Raymbert de Paris et par le roi Adam ou Adenez. Le roman du premier est composé de plus de 21600 vers (1); celui du second, qu'il a intitulé *des Enfances Ogier*, en a environ 8000 (2). La traduction en prose qu'en a faite un

---

siècle. Cette légende a été imprimée, d'après trois manuscrits, dans le *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, part. I, siècle IV, p. 662, et dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, par les Bénédictins, tome V, p. 468 C. Voyez aussi le *Gallia christiana*, tome VIII, col. 1688 C.

(3) Il commence ainsi dans le manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7608-3 ou fonds de Cangé, n° 34:

Seigneurs, oyés (que Jhesus bien vous face
Et le glorieux Père espéritable!)
De fière geste et de grant vassellage.
RAYMBERT la fist à la dure couraige;
JOUGLIERRES fut, si vesqui son éage,
GENTIS HOMS fu et trestout son lignaige;
Mainte chançon fist-il de grant barnage.
Hui mès dirons d'Ogier de Danemarche,
Le fils Gaufroi, etc.

(1) Le début de ce poëme qui, ainsi que la fin, manque dans le manuscrit du Roi, n° 7630-5. 5. Colb. 5177, se trouve dans une autre copie du même ouvrage, contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7548-3, Colb. 3548. En voici les premiers vers à partir du treizième:

Cil jougléor qui ne sorent rimer,
Ne firent force fors que dou tans passer,
L'estoire firent en plusours lieus fausser....
LI ROIS ADANS ne veut plus endurer
Que li estoire d'Ogier le vassal ber
Soit corrompue. Pour ce i veut penser
Tant qu'il le puist à son droit ramener;
K'au roi Adam le plaist à commander
Celui que il ne doit pas refuser
Que ses commans ne face sanz véer.
C'est LI QUENS GUIS DE FLANDRES seur la mer,
Etc.

Cet ouvrage composé comme on le voit à la requête de Guy de Dampierre, comte de Flandres, fils de Guillaume, sire de Dampierre et de Marguerite, comtesse de Flandres, mort le 7 mars 1305, âgé de plus de quatre-vingts-ans, est terminé par un envoi à *la Roynne Marie* de Brabant, fille de Henri III, duc de Bra-

Digitized by Google

anonyme, est du quinzième siècle et a été imprimée à Paris (vers 1498), pour Antoine Verard, in-folio; à Lyon, par Claude Nourry, en 1525, in-folio, gothique, et par Benoît Rigaud, en 1579, in-8°; à Paris, par Nicolas Bonfons, en 1583, in-4°; lettres rondes; à Troyes, en 1610, in-4°; à Paris, par le Petit Laurent, in-folio; par Nicolas Chrestien, in-4°, gothique; par Nicolas Bonfons, in-4°, gothique; par Alain Lotrian et Denis Janot, in-4°, gothique : ces quatre dernières éditions sans date. Ce roman, en outre, a été traduit en italien sous le titre de *Il libro delle battaglie del cavaliere Ogerio el Danese, in ottava rima.* Milano, Joh.-Ang. Scinzenzeler, 1513, in-4°. Il a été traduit plus tard en danois par un anonyme, et publié in-8° à Copenhague, en 1707, sous ce titre : *Kong Olger Danskes Kronike, som var Kong Gottricks Son, en veldig Konge her i Danmarckis Rige, i Engeland og Babylonien, etc. Om hans store Manddoms Gierninger, som hand bedrevet haver udi Orlog og Krig, i adskillige Lande og Riger udi Verden, og hvorledis hand haver stridet for den Christelige Tro, og hvad hannem der imod er vederfaret. Gandske nyttelig og lystig at læse og hore.* Cette version, qui a pour auteur un luthérien, et dont nous ne connaissons que la réimpression plus haut citée, est sans doute celle qui a été mise à l'index par le Concile de Trente (*Index librorum prohibitorum per patres à Tridentinâ Synodo delectos,* Romæ, apud Impressores Camerales, 1596, in-8°, pag. 55.)

Enfin, pour compléter autant que possible cette espèce de monographie, nous ajouterons, 1° qu'il existe un ouvrage intitulé : *Visions d'Oger le Danois au royaume de Feerie,* en trois livres, en vers et sans nom d'auteur, imprimé à Paris, par Ponce Roffet, en 1542, in-12, et en 1548, in-8°; 2° que les aventures d'Oger ont eu une suite qui a été imprimée sous ce titre : *Histoire du preux et vaillant chevalier Meurvin, fils d'Oger le Danois, lequel par sa prouesse*

---

bant, mariée au mois d'août 1274, à Philippe III, roi de France. Si, comme nous sommes porté à le croire, la critique que fait Adenez d'un poëme précédent sur le même sujet tombe sur celui de Raymbert, il en résulte que ce dernier vivait au plus tard dans la première moitié du treizième siècle.

Digitized by Google

conquist Hierusalem, Babylone et plusieurs autres royaumes sur les infidèles. Paris, Pierre Sergent, 1540, in-8°, gothique; Nicolas Bonfons, 1539, in-4°, gothique; Nicolas Bonfons, in-4°, sans date, lettres rondes, à 2 col. avec fig. en bois.

Nous le répétons, cette partie de la dissertation de M. Monin est excellente en tous points, et nous montre tout ce que la science peut attendre de cet auteur, quand l'étude et l'âge auront développé les facultés qui brillent déjà chez lui d'un si vif éclat. J'aurais désiré cependant que, poursuivant ses recherches historiques, il se fût occupé du comte Salomon, qui figure dans le roman de Roncevaux, et qui paraît n'être autre que Hoël, comte de Nantes, dont il est parlé dans la Chronique de Turpin, édition de Rauber, chapitre XI, lequel périt à Roncevaux. Il est vrai que le romancier fait assister Salomon au *parlement* où Ganelon fut condamné, bien après la bataille; mais on aperçoit aussi qu'il confond ce premier baron avec Salomon, comte de Bretagne dans le siècle suivant (depuis 857 (1)).

J'aurais voulu aussi que M. Monin nous dît qu'il existe dans la Bibliothèque Bodléienne, sous le n° 1624 un ancien roman manuscrit, en vers français de dix syllabes. « Ce roman, dit Tyrwhitt (2), qui n'a pas de titre dans le manuscrit, pourrait être une plus ancienne copie de celui que Du Cange cite fréquemment sous le titre de *Roman de Roncevaux*. L'auteur s'appelait Turold, comme il appert d'après le dernier vers :

Ci falt le geste que Turold declinet.

Il n'est mentionné par aucun des écrivains de l'histoire de la littérature française que j'ai vus. »

En outre M. Monin eût pu nous apprendre que la bataille de Roncevaux est le sujet d'un poème composé en allemand en 1173-1177, par le Pfaff Konrad, dont un fragment est imprimé dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*

---

(1) *Salemon de Bretaigne, le ber* et *Hoël de Nantes* figurent tous deux en même temps dans les *Enfances Ogier*. Voyez le Ms. 7548-3, fol. XI, r°, vers 1 et 9.

(2) *Canterbury tales of Chaucer*. Oxford, at the Clarendon press, 1798, in-4°, tom. II, p. 483.

Digitized by Google

de Jean Schilter. *Ulmæ, sumptibus Danielis Bartholomæi*, tome II, M DCC XXVII, in-folio; que le Stricker a aussi composé un poëme sur le même sujet dans la première moitié du treizième siècle, poëme qui se trouve encore dans la collection de Schilter (1).

Le volume est terminé par un des plus beaux morceaux de la chronique attribuée à Turpin, extrait de la traduction française contenue dans les chroniques de Saint-Denys.

Résumons maintenant notre opinion sur cette dissertation.

Elle est en tout point fort remarquable, tant sous le rapport de l'importance du sujet, que sous celui de la science philologique et des connaissances historiques que l'auteur déploie à tout moment en y joignant des considérations philosophiques très élevées. De plus, M. Monin se pose les graves questions que fait naître son sujet, et les résout d'une manière satisfaisante, en tant qu'elles sont solubles aujourd'hui. En un mot, cette dissertation lève un des mille voiles qui couvrent encore à nos yeux l'immense cycle poétique de Charlemagne, et mérite à son auteur la reconnaissance des savans.

---

(1) Voyez aussi Goerres (*Die teutschen volksbuecher*. Heidelberg, ben Mohr und Zimmer, 1807, in-12, note de la pag. 126), qui parle de ces romans et cite vingt vers de l'un d'eux.

FIN.

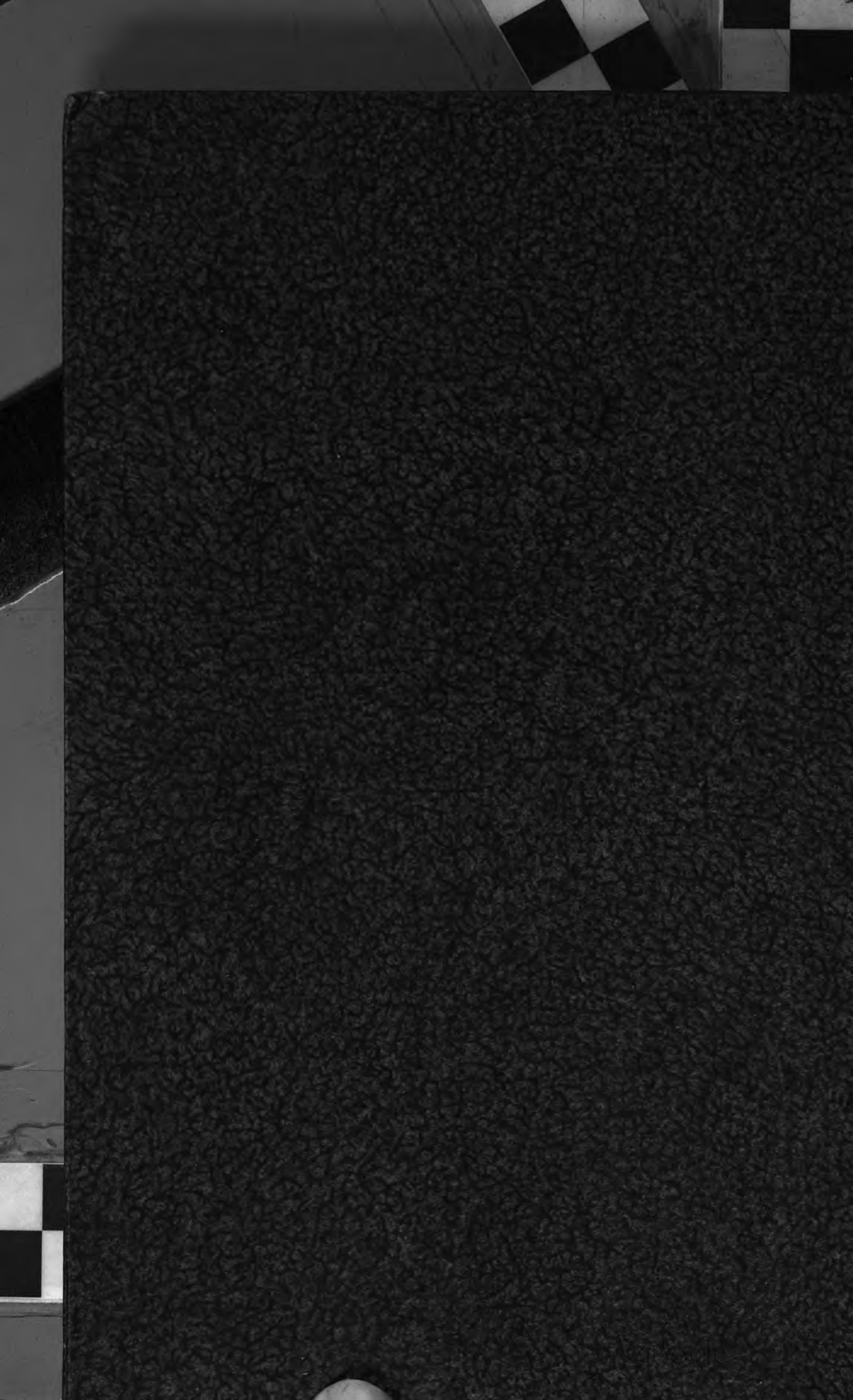
IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET CIE,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

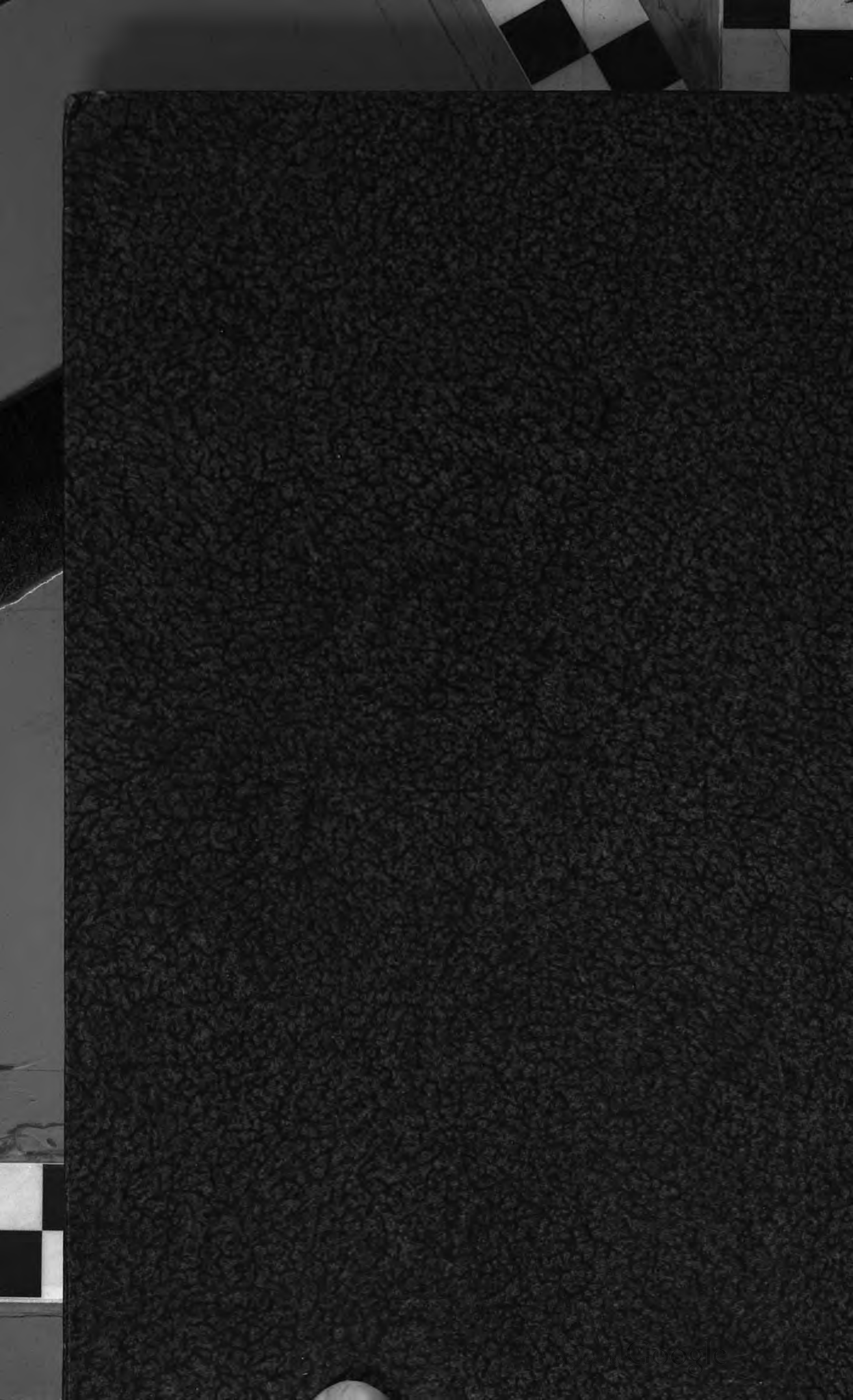
Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z168635909
Digitized by Google

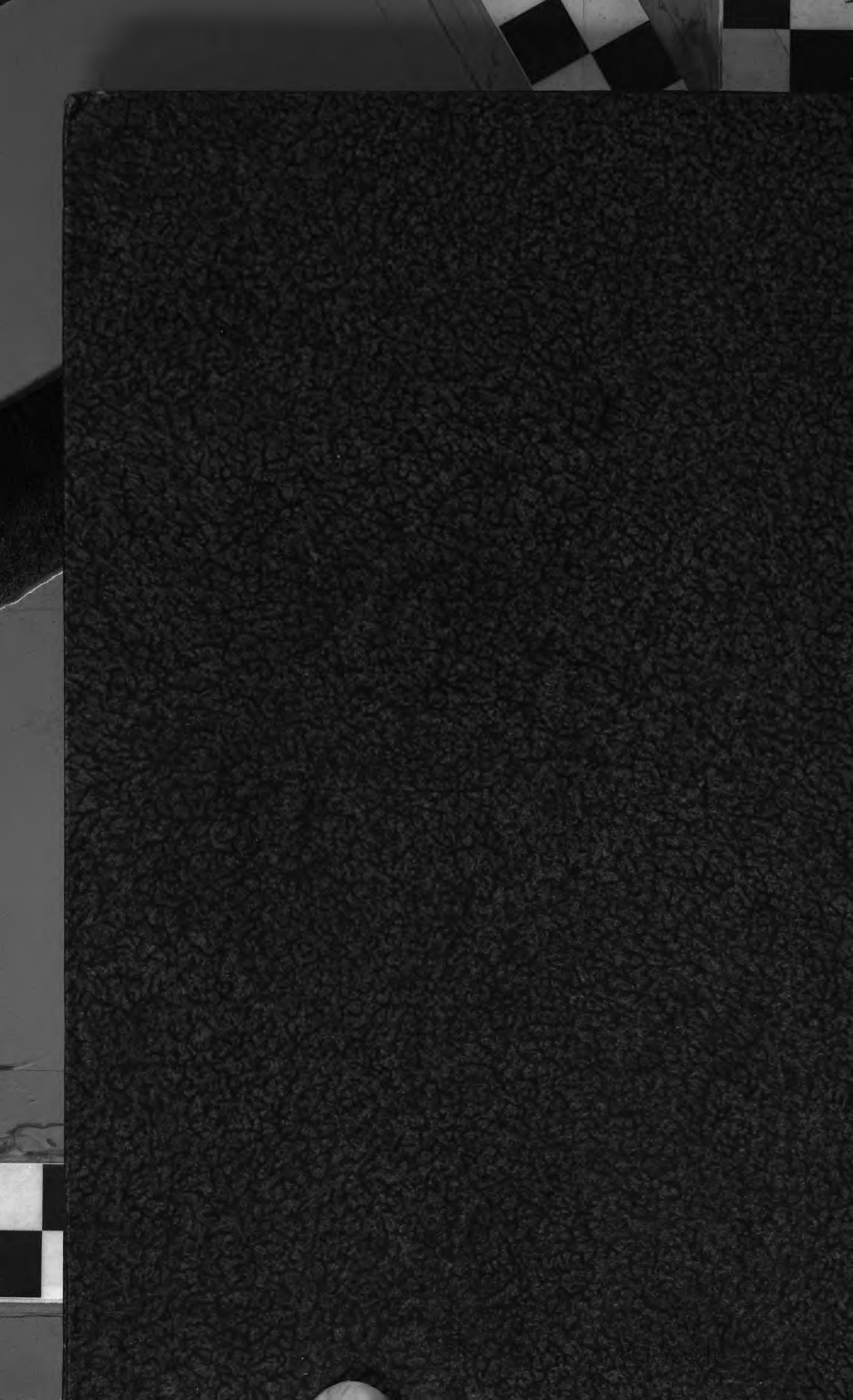




Digitized by Google




Digitized by Google





Digitized by Google

